AR PREFECTURE
006-240600593-20181213-181210-DE
Reçu le 20/12/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pays des Paillons
Communauté de Communes

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de communes du pays des Paillons

OBJET :

Modification composition comité de programmation Leader

Décision n° 18 12 10

L'an deux mille dix huit, le jeudi 13 novembre, à dix huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Maurice Lavagna.

Etaient présents : Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Robert Nardelli, Cyril Piazza, Joël Gosse, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Gérard Branda, Edmond Mari, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Bernard Martinez, Madame Evelyne Laborde, Messieurs Yves Pons, Gérard Stoerkel, Jacques Saulay, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Alexandra Russo, Monsieur Philippe Mineur, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Messieurs Jean Nicolas, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo Messieurs Jean-Marie Franco et Georges Blanc formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Noël Albin par Monsieur Georges Blanc, Madame Edith Lonchampt par Monsieur Gérard Stoerkel, Monsieur Georges Gaede par Madame Monique Giraud-Lazzari, Madame Nadine Ezingeard par Madame Michèle Maurel et Monsieur Pierre Vestri par Monsieur Gérard De Zordo.

Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton a été nommée secrétaire de séance

Le 6 décembre 2018, le Comité de Programmation s'est réuni en séance afin de procéder à l'installation de quatre nouveaux membres.
Le Conseil communautaire doit acter cette nouvelle composition, afin de rendre les décisions prises par les membres du COPROG valables.

Le Président rappelle que Monsieur Edmond Mari a démissionné de son poste de Président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons en avril 2018. Monsieur Maurice Lavagna vient doit donc le remplacer au sein du Comité de programmation.

Il rappelle que suite au décès d'Alain Giordan, Anne-Marie Dubois a été nommée Présidente du Conseil de Développement. Madame Dubois vient de fait le remplacer au sein du Comité de programmation.
Monsieur Bruno Martinez a été nommé Vice-Président du Conseil de Développement. Il devient de fait suppléant de Madame Dubois.

Le Président informe aussi le conseil communautaire que Philippe Janin a démissionné de son poste de Conseiller Municipal de Drap. Il ne peut donc plus siéger au sein du collège public du Comité de Programmation.
Il explique que Monsieur Romain Bianchi a été coopté par Anne-Marie Dubois et Carole Nussbaum, conformément au Règlement Intérieur du GAL. Romain Bianchi est ainsi nommé en remplacement de Philippe Janin.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de présents : 32
Nombre de votants : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstentions : 0

Vu la délibération n°15-632 du Conseil régional du 26 juin 2015 portant décision de sélection du GAL ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Association pour le Développement du Pays des Paillons positionnant le Pays comme territoire candidat à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie locale de développement dans le cadre du dispositif LEADER ;

Vu la délibération n° 16 12 20 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays des Paillons assurant le portage du dispositif LEADER et du Groupe d'Action Locale des Paillons à compter du 1er janvier 2017 ;

AR PREFECTURE
006-240600593-20181213-181209DE
Reçu le 20/12/2018

Vu la délibération n°18 12 01 du Comité de programmation du Groupe d'Action Locale des Paillons validant à l'unanimité la nouvelle composition du Comité de Programmation ;

Le conseil communautaire,
après en avoir délibéré,

Valide à l'unanimité la nouvelle composition du Comité de Programmation.

La nouvelle composition du Comité de Programmation ainsi proposée est annexée à cette présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

LE PRESIDENT
M. LAVAGNA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES PAILLONS - 06 -